

550, boulevard Wilfrid-Lavigne
Gatineau (Québec) J9H 6L5
Tél. : 819 684-0222



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance ordinaire du mardi 18 mars 2024
En TEAMS 18h30 à 20h30

<u>1.Présences, vérification du quorum</u>	<u>Absences</u>
Alexandra Arvisais Suzanne Roussy Michaël Ouellet Johanne Caouette Josée Gosselin Sandra Thibodeau Anik Lauriault Simon Lajoie Isabelle Gauthier Marie-Pierre Couture Charles Tardif Véronic Tremblay Hao Nguyen	Jean-Philippe Doucet Steve Côté Grégoire Poirier-Richer Tanya Bessette
<u>1A. Mot de la direction</u> 011-CE	
<u>Michaël Ouellet</u> Monsieur Ouellet mentionne que le tout se déroule généralement bien depuis l'absence de Mme Poirier. L'équipe-école du Vieux-Verger est bien rôdée et les membres du personnel sont merveilleux et exceptionnels. Le tout est sous contrôle. Vers la mi-avril, il y aura un chantier de construction autour d'une partie de l'école afin de travailler sur la réfection de l'enveloppe de l'école (briques). Il nous montre un croquis de ce que ça aura l'air. La cour sera abîmée et reconstruite avec certains ajouts. Nous espérons que le tout sera terminé pour la prochaine rentrée scolaire des élèves (pour cette phase).	
<u>1B. Mot du président</u>	
<u>Simon Lajoie</u>	

Monsieur Lajoie mentionne qu'il est content car la patinoire a été très bien utilisée par les élèves et par le voisinage. À vérifier si ce sera la même personne qui s'en occupera l'année prochaine. Il nous mentionne aussi que le tout avance pour que le rack à vélo soit sécuritairement acheter de façon convenable.

1C-Période de questions

Aucunes questions

1D- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Sandra Thibodeau et secondé par Marie-Pierre Couture

1E- Suivi et Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2024

Sur proposition de Marie-Pierre Couture et secondé par Anik Lauriault

CE-20-12032025 Activités et sortie scolaire 6^e année

87. Le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

Considérant la proposition des enseignantes de 6^e année; Malgré que les dates exactes ne soient pas connues;

Il est proposé par Suzanne Roussy et appuyé par Isabelle Gauthier que le CE approuve les sorties scolaires suivantes :

À la caverne Laflèche en mai (061/062),

au Mont-Cascade en juin (061/062),

à la marina en mai (062).

CE-22-12032025 Grille-Matières 2024-2025

86. Le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école en s'assurant:

1° de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;

3° du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.

Considérant la consultation faite auprès du personnel enseignant comme prévu à l'article 89 de la LIP;

Il est proposé par Marie-Pierre Couture et appuyé par Sandra Thibodeau que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière tel que présenté.

CE-23-12032025 Rentrée progressive au préscolaire 2025-2026

87. Considérant que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la réussite éducative des élèves;

Considérant que le nombre de journées de fréquentation scolaire établi dans le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignant primaire et de l'enseignement secondaire est de 180 jours;

Il est recommandé qu'une entrée progressive soit prévue pour tous les élèves du préscolaire 4 et 5 ans et que celle-ci s'actualise selon les paramètres suivants :

• Que cette mesure s'applique au cours des quatre premières journées de classe du calendrier scolaire courant. La première journée de classe étant le 2 septembre 2025, la rentrée à temps plein se fera donc au premier jour 5 soit le lundi 8 septembre 2025 du calendrier adopté;

• Que pour les élèves déjà inscrits au service de garde (SDG), le service soit offert à l'intérieur et à l'extérieur des heures des services éducatifs en classe (de l'ouverture du SDG à sa fermeture le soir);

• Que pour les élèves non-inscrits au SDG, le service doit être offert à l'intérieur des heures des services éducatifs en classe (du début à la fin des classes);

• Que l'organisation de cette mesure tienne compte prioritairement de la sécurité de chacun des élèves ciblés;

• Que cette mesure n'entraîne pas de frais supplémentaires aux parents de l'élève;

• Que cette mesure n'amène aucune modification à l'horaire du transport.

Il est proposé par Isabelle Gauthier et appuyé par Suzanne Roussy que le conseil d'établissement approuve les modalités de la rentrée progressive tel que présenté.

CE-25-12032025 Campagne de financement Marcheton

94. Le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école.

L'administration du fonds est soumise à la surveillance du conseil d'établissement; le centre de services scolaire doit, à la demande du conseil d'établissement, lui permettre l'examen des dossiers du fonds et lui fournir tout compte, tout rapport et toute information s'y rapportant.

Il est proposé par : Isabelle Gauthier et appuyé par : Josée Gosselin que le conseil d'établissement approuve la campagne de financement « Marcheton» pour l'organisation d'activités par l'OPP pour tous les élèves de l'école, et ce, en date du 17 avril 2025.

(L'OPP mentionne que cela aurait été approuvé à l'automne 2024, mais nous ne trouvons aucune résolution)

3- Informations et suivis

1. **Portrait de la clientèle 2025-2026 (Provisoire) : 2 par cycles (présco à la 6^e) et 5 classes TSA provisoire aussi. Cette année nous avons reçu deux TES classes pour 5 et 6 (052 et 062 et à vérifier pour l'année prochaine selon les critères de sélection.**
2. **Prix Bénévole : Le prix Bénévole sera remis au coach du Mini-Basket.**
3. **Consultation calendrier scolaire 2026-2027 : Monsieur Lajoie mentionne qu'ils ont discuté de la semaine de relâche en novembre et qui a été refusé pour l'année 2026-2027.**
4. **Plan de lutte - Dépliant explicatif aux parents : Nous avons envoyé le plan de lutte aux parents, le dépliant explicatif afin qu'ils en soient informés. Il est aussi disponible sur le Site Web de l'école.**

4- Travaux des comités

- a) **Comité de parents : Monsieur Lajoie mentionne (en attente du courriel de Simon)**
- b) **Comité consultatif EHDAA : Monsieur Côté est absent cependant Simon mentionne qu'ils veulent changer de nom pour élèves à besoin particulier**
- c) **Enseignants : Sandra mentionne que le préscolaire ont bien aimé la pièce de théâtre de la classe de Mme Marie-Josée soit la classe de multi 5-6. Elle était très bonne, ce fut un succès.**
- d) **Personnel de soutien : Rien de nouveau**
- e) **Service de garde : Rien de nouveau**
- f) **Membre de la communauté : Hao : semaine d'activité concernant la semaine de la terre. Elle mentionne qu'elle aimerait faire un parterre de végétation et que si l'école accepte il prendrait une portion de la pelouse. Isabelle : Elle mentionne que le corridor scolaire s'améliore ainsi que la patinoire et les activités sont de plus en plus fréquents et elle trouve cela très plaisant pour les enfants. Cela apporte bcp de vie comme : la semaine passée, M. Serge a organisé une soirée de ski de fond qui fut très agréable**
- g) **OPP : Marie-Pierre mentionne qu'ils sont dans la préparation du Marcheton qui aura lieu le 17 avril mais que s'il y a un imprévu, de la pluie ou autres, ils ont pensé à un plan**

B au besoin. Il y aura une lettre à envoyer aux parents et par la suite ils feront la préparation pour la fête de fin d'année.

6. Levée de la séance

Sur proposition de Isabelle Gauthier appuyé par Marie-Pierre Couture il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19h39.

7. Prochaine rencontre CÉ – Le mardi 13 mai en présentiel à 18h30